



Travaux d'entretien de la Brèche et ses affluents – Tranche 5 Réunion de chantier du 12 novembre 2014

Réunion du 12 novembre 2014 à 13h30 dans les locaux du SIVB à Agnetz puis sur le terrain, en présence de :

*M. Hablin Gérard, conducteur de travaux, Chantiers Nature ;
M. Boust David, chef d'équipe, Chantiers Nature ;
M. Bruyer Jean Guy, délégué de Breuil le vert au SIVB ;
M. Le Corre Erwan, technicien rivière, SIVB ;
M. Poncelet Rémi, technicien assistant, SIVB.*

Sauf observations formulées dans un délai d'une semaine après diffusion, le compte rendu est considéré comme accepté et applicable.

dernière mise à jour du présent compte-rendu le 19/11/14 à 10h.

Une entrevue avec M. Cherfaoui Rachid le 29 octobre 2014 a sensiblement modifié les modalités de réalisation des travaux tels qu'elles avaient été envisagées lors de la réunion du 21 octobre. Il en ressort notamment que le suivi du chantier sera réalisé par M. Hablin lors de réunions de chantier toutes les deux semaines.

Equipe et Matériel

Equipe

Suite à la défection d'un agent à la dernière minute, M. Boust est accompagné de M. Alizard. Ces deux personnes ont déjà travaillé à l'entretien de la Brèche avec le SIVB au cours des tranches précédentes.

Le maître d'ouvrage demande à ce que soient vérifiées les modalités d'embauches et de suivi médical des agents intervenants sur le chantier, et, à défaut, que celles-ci soit régularisées dans les meilleurs délais.

Matériel

En plus de petits matériels, l'équipe travaille depuis le début du chantier avec un véhicule trafic, une élagueuse et une tronçonneuse d'abattage.

L'équipe dispose en complément, depuis le 10 novembre, d'une seconde élagueuse et tronçonneuse, d'une perche télescopique d'élagage, et d'une débroussailleuse.

Le maître d'ouvrage fait remarquer que pour que les travaux répondent aux objectifs attendus, l'équipe doit être équipée d'un matériel suffisant.

Le matériel complémentaire suivant semble nécessaire : croc télescopique, une seconde débroussailleuse, un taille haie. L'entreprise doit également éclaircir les conditions d'approvisionnement en carburant.

Conformément au CCTP, des lubrifiants biodégradables (huile de chaîne) doivent être utilisés, en lieu et place des lubrifiants de synthèse, et dans les meilleurs délais, afin de limiter tout risque de pollution du milieu aquatique.

Une désinfection quotidienne, et à chaque changement de site d'intervention, du matériel de coupe doit être réalisée afin de minimiser les risques de propagation de maladies.

Suivi des travaux

Opérations réalisées

Les travaux ont débuté le 2 novembre par l'entretien du Ru de Coutance. La section concernée à ce jour commence au début du cours d'eau, place de la République, jusqu'au franchissement de la D1016 (1km800).

Du fait de l'absence de débroussailleuses jusqu'au 10 novembre, l'intervention s'est concentrée sur les opérations d'égavage et de dégagement des divers embâcles.

Les produits de coupe doivent être systématiquement sortis du lit mineur afin d'éviter qu'ils soient entraînés lors d'orages, les branchages alignés en berge de façon à gêner le moins possible les usages.

Sur cette section un nettoyage/débroussaillage plus poussé sur une dizaine de mètres de part et d'autre des ouvrages doit être réalisée.

Les sections nécessitant un débroussaillage important (prairie rue de Coutance, plaine agricole...) seront réalisées avec une équipe renforcée par d'autres agents de Chantiers Nature.

Des dates sont à caler, le maître d'ouvrage souhaitant que ces opérations soient réalisées au cours de la période d'intervention sur le Ru de Coutance, afin de ne pas revenir sur un chantier non fini plusieurs semaines après.

Deux sections, en plaine puis en sous-bois, restent à traiter jusqu'à la confluence avec la Brèche.

Opérations à réaliser

Les travaux d'entretien se poursuivront par l'entretien du Ru de Soutraine depuis l'amont (Ars).

Les opérations suivantes, en tranche à bon de commande, sont visitées et validées :

- gros arbres de diamètre supérieur à 50cm sur le Ru de Coutance : un saule à recéper en têtard, une souche couchée au-dessus du ruisseau,
- enlèvement de deux peupliers <50cm couchés au travers de la Brèche sur le site de St Gobain (Rantigny),
- abattage d'un frêne (>50cm) et enlèvement d'un second (>50cm) tombé au travers de la Brèche à Villers St Paul,

- faucardage de la végétation, avec enlèvement des systèmes racinaires dans le lit mineur, du Ru des Ecoillaux sur 420m au niveau de la gendarmerie,
- débroussaillage et retrait des déchets du Ru des Ecoillaux sur 70m en amont des pompiers,

- entretien de la végétation (relevage des branches basses, abattage de thuyas) en aval du moulin PGelec sur la Brèche à Agnetz (40m environ).

Ces 3 opérations font partie des « opérations ponctuelles OP11 » rémunérées à la journée d'intervention de la brigade. L'ordre de service est passé pour 5 journées d'intervention.

Le maître d'ouvrage rappelle que contractuellement Chantiers nature doit intervenir avec une équipe d'au moins 3 personnes.

La durée estimative des interventions est donc calculée sur la base d'une telle équipe.

- fourniture de 700 poteaux de clôture. Ceux-ci doivent respecter les prescriptions du CCTP (chap. 4.8) et seront en robinier faux-acacia.

Suivi administratif :

L'ordre de service n°1 (tranches fermes : entretien et fourniture d'arbres et arbustes) a été transmis à Chantiers nature le 24 octobre et a été retourné validé par l'entreprise le 30 octobre.

L'ordre de service n°2 sera transmis à Chantiers nature dès validation par l'AMO du SIVB. Il reprend les opérations précisées au paragraphe précédent pour un montant de 5 820 € HT.

Prochaine réunion de chantier Mercredi 26 Novembre à 13h30,

rendez-vous dans les locaux du syndicat puis visites des sites en chantier.

TOUT EN HORS TAXES (HT)						Chantiers Nature	OS1		OS2		nombre total
							nb	cout	nb	cout	
nature de l'opération, selon exigences techniques du CCTP	intitulé	cours d'eau	unité	quantité minimale	quantité maximale	prix unitaire € HT (PU)	22-oct-14		12-nov-14		
entretien	OP01	Brèche	mètre de cours d'eau (ml)	11330	11330	1,95	11330	22 093,50 €			11330
	OP02	affluents	mètre de cours d'eau (ml)	14170	14170	1,2	14170	17 004,00 €			14170
abattage > 50cm	OP03	Brèche	arbre (tige à 1m du sol)	8	32	110					0
	OP04	affluents	arbre (tige à 1m du sol)	1	4	90			1	90,00 €	1
abattage 20cm < diam < 50cm*	OP05	Brèche	arbre (tige à 1m du sol)	2	8	90			1	90,00 €	1
	OP06	affluents	arbre (tige à 1m du sol)	1	4	70					0
arbre couché diam > 50cm	OP07	Brèche	arbre (tige / trait de berge)	5	20	130			1	130,00 €	1
	OP08	affluents	arbre (tige / trait de berge)	1	4	90			1	90,00 €	1
arbre couché 20cm < diam < 50cm*	OP09	Brèche	arbre (tige / trait de berge)	8	32	100			2	200,00 €	2
	OP10	affluents	arbre (tige / trait de berge)	1	4	70					0
intervention ponctuelle légère* : petit embâcle, nettoyage moulin, peigne, invasives, ramassage de déchets, entretien ripisylve, faucardage	OP11	indifférent	journée d'intervention	10	40	470			5	2 350,00 €	0
fourniture d'arbres	OP12	-	plant	230	230	5,2	230	1 196,00 €			230
fourniture d'arbustes	OP13	-	plant	570	570	3,5	570	1 995,00 €			570
abreuvoir descente aménagée	OP14	indifférent	abreuvoir	6	11	940					0
abreuvoir pompe à nez	OP15	indifférent	pompe	6	12	820					0
fourniture de poteaux de clôture	OP16	-	poteau	700	900	4,1			700	2 870,00 €	700
TOTAL								42 288,50 €		5 820,00 €	
TOTAL CUMULE								42 288,50 €		48 108,50 €	